

## FÊTE DE L'AUTOMNE, ILLUMINATIONS DE NOËL, VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ ET REPAS DES ANCIENS



Les derniers mois de l'année 2024 et le mois de janvier 2025 ont été riches en événements. Lire en page 2, 4, 6, 7 et 8.

### RENTÉE SCOLAIRE 2025-2026



Les dossiers d'inscription à l'école des Petits Hiboux sont à retirer en MAIRIE

**À PARTIR du 3 MARS**



LE SIETOM ET LA COMMUNE DE FAVIÈRES, VOUS INVITENT

À UNE RÉUNION DE SENSIBILISATION AU COMPOSTAGE

**SAMEDI 8 MARS 2025 à 10H**

SALLE DES FÊTES DE FAVIÈRES

Une distribution de composteur sera faite à l'issue de la réunion.

Pour s'inscrire : <https://sietom77.com/obtenir-un-composteur/>  
(formulaire en bas de la page du site)

Transformez vos restes alimentaires  
et vos végétaux en compost



Acquisition gratuite  
Inscription obligatoire sur [www.sietom77.com](http://www.sietom77.com)



**Réunion publique**  
Salle des fêtes  
vendredi 14/03/2025  
à 19h.

### Au sommaire de ce numéro

● En direct de la mairie p.2 à 4

● Le mot du Maire

● Travaux p.3

● Urbanisme p.5

● Fêtes et Cérémonies p.5 à 7

● CCAS p.8

● Vie scolaire p.9

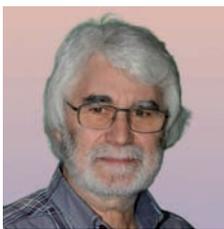
● Environnement p.10 à 12

● La vie des associations p.13

● Annonces p.13

● Actualités régionales p.14 et 15

● État civil - Agenda



Traditionnelle et Républicaine, la cérémonie des vœux est un moment privilégié pour le maire et la municipalité d'adresser ses vœux aux habitants de la commune et à ses partenaires institutionnels ou de proximité.

Malgré le contexte et l'incertitude financière sur ce que sera le budget de la commune, nous avons souhaité l'organiser parce que cette cérémonie se veut une rencontre conviviale de partage et d'échanges.

Donc pour commencer cette nouvelle année je vous adresse nos meilleurs vœux communaux.

Pour les moins jeunes d'entre nous il est de bon ton d'ajouter surtout la santé, mais maintenant je la souhaite aussi aux plus jeunes car le service public qui doit nous maintenir en bonne santé n'est plus ce qu'il était.

Le 18 janvier, nous avons eu le plaisir d'accueillir Marc CUYPERS, Président de la communauté de communes du Val Briard et Maire de Crèvecœur-en-Brie, et Madame Céline Thiébault-Martinez, Députée de la 9<sup>ème</sup> circonscription de Seine-et-Marne, qui nous ont dit quelques mots.

Parmi nous également, Laurent GAUTIER, maire de TOURNAN, président de la Communauté de Communes des Portes Briardes, conseiller départemental, accompagné de quelques élus, Ludovic POUILLLOT, Maire de NEUFMOUTIERS, l'adjudant-chef ROBINE qui représentait la Brigade de gendarmerie de TOURNAN.

Le Lieutenant CAMPAGNET du S.D.I.S de TOURNAN s'était excusé car parti en renfort à Mayotte pour aider nos compatriotes qui ont subi une terrible catastrophe

C'est avec un plaisir gourmand que nous avons accueilli Didier BUET car si le nom de FAVIERES rayonne à l'International c'est bien grâce aux fameux fromages de la ferme des 30 Arpents que nous avons eu plaisir de déguster (ah, le brie truffé !)

Une commune ne fonctionnerait pas sans les employés qu'ils soient chargés des fonctions techniques, des espaces verts, et des fonctions nécessaires à la vie scolaire et périscolaire. Un grand merci à eux pour leur investissement et leur professionnalisme.

Une pensée particulière à Kevin et son équipe car cette année très pluvieuse n'a pas facilité leur travail. Je veux aussi les féliciter et les remercier pour leur implication dans la mise en place des décors et illuminations de fin d'année.

J'adresse mes remerciements aux membres de la municipalité qui m'accompagnent par leur travail et leurs idées, et j'en profite pour accueillir et remercier Jean-Pierre BENARD qui remplace Valérie GAUTIER **démissionnaire**.

Comme les années précédentes Marie Christine COQUELET a réalisé la vidéo de rétrospective 2024 que vous pourrez voir ou revoir en page d'accueil du site internet communal.

Avant de passer le micro à Marc CUYPERS, j'ai tenu à rappeler combien la CCVB est une aide pour la commune et ses habitants avec la mise en place de services que la commune ne peut pas fournir. Il me semble que les Faviérois ne profitent pas de tous les services offerts et nous allons refaire une campagne de communication.

L'année 2024, ça a été de la pluie, beaucoup et même plus. Du retard dans tous les travaux extérieurs, les terrains gorgés d'eau et les engins s'embarbant. Vous avez suivi toutes ces péripéties dans les précédents Arbres à Lettres et dans les Newsletters (êtes-vous inscrits dans la liste de diffusion ?). Je vous laisse découvrir ce qui s'est passé depuis la dernière édition dans celle-ci.

Certaines nouvelles manifestations organisées par des Associations ont connu du succès et nous sommes prêts à collaborer à nouveau (course de caisses à savon et marché de Noël).

À l'heure où je termine cet édit, le cabinet infirmier du hameau a été inauguré et deux nouveaux commerces d'onglerie sont ouverts au Bourg (mesdames, vous n'avez plus d'excuses de ne pas avoir de beaux ongles :).

Je vous souhaite une bonne lecture.

Daniel PATU



## UN CABINET INFIRMIER NOUVELLEMENT INSTALLÉ À FAVIÈRES

C'est avec une immense joie que nous vous annonçons l'ouverture de notre cabinet infirmier situé au hameau de La Route des Grès. **Nous vous offrons 7 jours sur 7 tout type de soins paramédicaux et assurons des permanences au cabinet uniquement sur RDV.**

Ce projet mené en étroite collaboration avec la municipalité a permis de vous offrir un espace dédié à la santé, à l'écoute, au conseil et à la prévention. Je remercie M. PATU d'avoir permis la concrétisation de ce cabinet.

Prenez soin de vous. Bien à vous  
Hager et Angélique



Cabinet infirmier

Mesdames TALBI Hager et MÉROSE Angélique

54 rue Louis Victor DORTÉE

77220 FAVIERES

Tel : 07 82 82 92 69

## UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL



Bienvenue à M. Jean-Pierre BENARD qui a intégré le conseil municipal en remplacement de **Mme Valérie Gautier**, démissionnaire. Il en assure ses fonctions devenues vacantes.

## LA NEWSLETTER DE FAVIÈRES : l'information au plus près de l'actualité

Restez au fait de l'actualité de la commune en vous abonnant à notre newsletter bi-mensuelle. Si vous n'êtes pas encore inscrit, c'est très simple, connectez-vous au site internet de Favières.

[www.favieres77.fr](http://www.favieres77.fr)

En bas de page du site, renseignez votre email.

Une confirmation par mail vous sera demandée.



3

## Maintenance des biens communaux



## ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AU BOURG : ÉPISODE 2



**1<sup>ère</sup> phase de l'enfouissement** : Zone située au niveau du portail de la ferme de L' Aunaie, rue du marronnier jusqu'au transformateur des pétardiers (ferme) est terminée, seuls les raccordements et la bascule restent à réaliser, un ralentissement du chantier est constaté depuis début janvier suite aux difficultés de planification d'interventions groupées avec les différents prestataires.

**2<sup>ème</sup> phase de l'enfouissement** : Zone située au niveau du portail de la ferme de L' Aunaie jusqu'à l'entrée du bourg, rue de la Brie. **Les travaux débuteront en fin d'année 2025.**

**3<sup>ème</sup> phase de l'enfouissement** : Zone située au niveau de l'entrée Bourg côté rue du marronnier située au niveau de la rue des Meunier est **prévue pour l'année 2026.** L' avant projet est en cours.

De nombreuses personnalités avaient répondu à l'invitation de la municipalité pour la cérémonie des voeux. Ainsi la Députée de Seine-et-Marne Céline Thiebaut-Martinez, Marc Cuypers, Président de la Communauté de communes du Val Briard et maire de Crèvecœur-en-brie et Laurent Gautier, Maire de Tournan, Conseiller départemental du canton d'Ozoir-la-Ferrière et récemment élu Président de la Communauté de communes des Portes Briardes. D'autres maires et élus des communes alentours étaient également présents. Les Faviérois, comme chaque année, étaient venus en nombre pour fêter avec les élus cette nouvelle année 2025.



En s'adressant aux Faviérois, Madame la députée a souhaité rappeler les derniers événements politiques, mais surtout exprimer sa volonté d'agir et de soutenir pleinement le département de la Seine-et-Marne. Marc Cuypers a également pris la parole pour rappeler le soutien inconditionnel de la CCVB aux 21 communes qui la composent. Il a également souligné la participation très active de la Mairie de Favières aux actions lancées par la CCVB et l'apport constructif lors des réunions du Val Briard. Marc Cuypers a ajouté qu'il n'avait pas vu autant de monde lors des voeux dans d'autres communes.



Merci à tous les Faviéroises et Faviérois d'être venus nombreux assister à ces voeux. La municipalité continuera à vous accompagner tout au long de l'année 2025 ...





## AUTORISATIONS D'URBANISME



**Demandes préalables de travaux et permis de construire accordés de octobre à décembre 2024.**

### Déclarations préalables de travaux

12 rue du Moncet	Abri véhicule
18 rue du Marronnier	Isolation extérieure
51 rue des Marronniers	aménagement garage en logement et création d'une véranda

## Fêtes et Cérémonies

## LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Patricia BORG



### COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918 EN IMAGES



Il y a 106 ans, le 11 novembre 1918, l'Armistice qui mettait fin à la Grande Guerre de 14-18 était signé. Le temps maussade de ce 11 novembre 2024 n'avait pas découragé les habitants à venir assister à la cérémonie en hommage à tous les morts pour la France. Les enfants de l'école des Petits Hiboux ont entonné la Marseillaise, l'un d'entre eux a lu un texte et deux autres ont déposé le coussin fleuri. Preuve qu'à Favières, on entretient ce devoir de mémoire auprès des plus jeunes.



Jeunes pompiers et gendarmes étaient présents pour honorer cet événement. La cérémonie s'est conclue par un verre de l'amitié. Un moment de convivialité bien apprécié des habitants présents et fidèles à nos cérémonies.



## LA FÊTE DU PRINTEMPS S'EST TRANSFORMÉE EN FÊTE DE L'AUTOMNE

Avec des caprices de météo en mode «pas aujourd'hui», la fête du printemps de mai a fait un petit détour, se glissant d'abord en septembre, puis en novembre. Prévus pour accueillir nos nouveaux arrivants avec leur livret de bienvenue et donner un petit nom aux arbustes des bébés nés en 2023, cet événement était aussi l'occasion d'inaugurer le tout nouveau terrain multisport dont on avait parlé dans notre dernier bulletin municipal. Malgré le froid et le ciel tout gris, quelques courageux habitants ont pointé le bout de leur nez pour partager un moment chaleureux. Voici quelques photos pour immortaliser ces instants!



Monsieur le maire a pu enfin couper le ruban et les enfants en profiter pour tenter quelques paniers de basket.



**11** hibiscus plantés  
pour le **BIEN NAÎTRE** des petits Faviérois

**98 372 €**  
pour un terrain multisport  
qui en vaut le **COÛT**



## DES LUMIÈRES COMME DES ÉTOILES POUR NOËL



Les fêtes de fin d'année ont commencé le 4 décembre au soir, et c'était comme un feu d'artifice de joie ! Les illuminations comme les yeux des enfants brillaient tant qu'on aurait pu croire que les étoiles avaient décidé de descendre faire un tour sur Terre. Entre le vin chaud et le chocolat chaud, difficile de savoir quelle boisson était la plus réconfortante. Les marrons grillés, eux, frétilaient autant que les enfants, qui voulaient tout voir. Et là, surprise ! Le Père Noël, en personne, a fait son apparition ! On aurait pu penser qu'il était en train de faire une pause entre deux livraisons de cadeaux, mais en réalité, il était juste là pour vérifier si les Faviérois avaient été sages cette année. Les décorations de Noël, imaginées et installées avec soin par les employés communaux et les élus, étaient un vrai régal pour les yeux. C'était comme si chaque guirlande avait une histoire à raconter. Et avec un peu de créativité, on a réussi à donner une nouvelle vie à des décors des années précédentes. Qui aurait cru que de vieux rennes en bois, des nounours, ou encore un vieux vélo pouvaient devenir les stars d'un nouveau décor ? En somme, c'était un lancement de fêtes qui a mis tout le monde dans l'esprit de Noël, avec une touche d'humour et de magie. Un événement qui a réchauffé le cœur et les papilles !

7



Mais qu'y a-t-il dans ce chalet .....le Père Noël bien sûr !!!!!



Vin et chocolat chauds étaient les bienvenus en ce froid hivernal.



Pendant ce temps, sur la place Besoul, l'atelier des lutins battait son plein.



## DE LA POÉSIE POUR LA FÊTE DES ANCIENS

C'est dans une ambiance de jardin fleuri aux teintes d'automne que le CCAS et les élus ont accueilli nos chers anciens ce dimanche 19 janvier pour célébrer la nouvelle année ! À l'entrée, l'ambiance est électrique : on cherche sa place comme des explorateurs en quête de trésors pour ces retrouvailles annuelles. Le menu ? Une devinette savoureuse, et la déco ? Un vrai festival de couleurs, waouh ! Oh, un DJ pour nous faire danser, et un invité mystère ? Trop cool !

Ce rituel, c'est un soleil qui réchauffe le cœur et transforme ce dimanche gris en une fête chaleureuse. Plus pétillants que nos anciens, il n'y a pas ! Plus souriants ? Je ne connais pas ! On danse, on rit, et c'est sûrement ça le secret d'une longue et joyeuse vie.

À la fin de l'après-midi, la fête s'est achevée avec un soupçon de regrets. À très vite, nos ami(e)s ! Oui, oui, vous reviendrez ! Vous nous l'avez dit, et nous aussi !!!



Avant le top départ de la fête, Patricia Borg, Vice Présidente du CCAS et organisatrice du repas avec le concours des élus de la mairie, a accueilli les invités par un poème apprécié par les participants. Ils ont émis le souhait de pouvoir le lire dans le bulletin municipal, le voici ci-dessous :

« Si je devais comparer notre village à une forêt, vous seriez les arbres aux jolies couleurs flamboyantes de l'automne, avec leur racines solides et profondes et leur branchage harmonieux et protecteur ! »

À vous tous !

*Ces mots pour célébrer un doux passage,  
Une nouvelle année s'ouvre devant nous,  
avec des vœux sincères et tendres pour vous !  
Une pensée affectueuse à ceux qui nous ont quitté,  
qu'ils reposent dans une douce clarté.  
Je vous souhaite des jours colorés,  
peints de joies simples et bien méritées.  
Du rouge pour l'amour, du bleu pour la paix,  
du vert pour l'espoir qui jamais ne s'efface.  
Que vos rires remplissent chaque matin,  
comme des chansons dans le doux chemin.  
Que vos souvenirs dansent au gré du vent,  
et que la vie vous garde tout éclatants.  
Chers « petits vieux » que j'aime tant,  
vous êtes mes racines, mes doux présents.  
Depuis l'enfance, je vous regarde avec tendresse,  
et vous offrir mes vœux est ma promesse.  
Que cette année soit vivante et animée,  
pleine de couleurs pour mieux la savourer.  
Des éclats de soleil dans vos journées  
et des étoiles qui veillent sur vos soirées.  
Bonne année à vous, trésors du passé,  
que chaque instant soit beau et enchanté.*



### Animation ludique et gourmande



Benoit le DJ et Faïd le magicien ont animé cet après-midi gourmande et ludique. Ce fut l'occasion également d'une rencontre intergénérationnelle avec la sympathique proposition de 4 jeunes Faviérois qui ont offert leur service en tant que serveurs. Un geste particulièrement apprécié par l'assemblée. Bravo et merci.

### 70 PANIERS GOURMANDS

Les anciens qui ne souhaitaient pas ou ne pouvaient pas venir n'ont pas été oubliés. À leur demande, un panier repas leur a été remis en mairie.





## LE MOT DE LA DIRECTRICE

*Après une rentrée ensoleillée, nous avons pu partager plusieurs moments conviviaux cette année au sein de l'école : la boum d'Halloween, le café des parents (sous la neige !), ainsi que la première édition du marché de Noël de l'Association des Parents d'Élèves. Beaucoup de parents et de Faviérois ont répondu présents pour ces événements et nous les en remercions. Nous remercions également notre Association des Parents d'Élèves pour tout le travail d'organisation et de préparation de ces beaux moments, ainsi que Monsieur Patu et l'équipe municipale pour leur soutien. Merci à tous !*

*Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2025 à tous, ainsi qu'à nos Petits Hiboux.*

## MARCHÉ DE NOËL DES PARENTS D'ÉLÈVES : Une première

Une première en décembre à Favières : le marché de Noël organisé par l'Association des Parents d'Élèves à la salle des fêtes. De nombreux exposants avaient répondu à l'appel de Marie JAXEL, Claire CHOUBANE, Nathalie LAUNAY, Mathilde CHARLES et Floriane MATEOS. Artisanat, décoration, illustrations et gourmandises ont été particulièrement appréciés en cette période de cadeaux et de fête. Une première qui sera suivie d'autres à n'en pas douter !



## Info santé

### Une nouvelle répartition des examens médicaux obligatoires pour les enfants



Un décret du 14 novembre 2024 publié au Journal Officiel modifie le calendrier des examens de santé obligatoires de l'enfant au cours des dix-huit premières années. Cette actualisation des examens de santé touche directement les services de protection maternelle et infantile (PMI).

Le suivi préventif, qui implique la réalisation des 20 examens au cours des dix-huit premières années a vu sa répartition changer au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Ce nouveau décret supprime en effet l'un des 14 examens obligatoires prévu lors des trois premières années de l'enfant. 3 seront maintenus : le premier avant le 8<sup>ème</sup> jour de la vie, le second à quinze jours et le troisième à un mois. Ainsi, la répartition se fait désormais en 13 examens au cours des trois premières années de l'enfant, 3 examens entre la 4<sup>ème</sup> et la 6<sup>ème</sup> année, et 4 autres de la 7<sup>ème</sup> à la 18<sup>ème</sup> année.

Parallèlement à cela, un nouvel examen est créé entre la 7<sup>ème</sup> à la 18<sup>ème</sup> année. Il vise à surveiller « la croissance staturale-pondérale de l'enfant et de son développement physique, psychoaffectif et neurodéveloppemental, le repérage des troubles psychiques, notamment anxieux et dépressifs, le dépistage des troubles sensoriels, la vérification du statut vaccinal, la promotion des comportements et environnements favorables à la santé, en particulier physique et sportive, et le dépistage d'éventuelles contre-indications à cette pratique ».

LES AGENCES DE L'EAU : UNE EXPERTISE

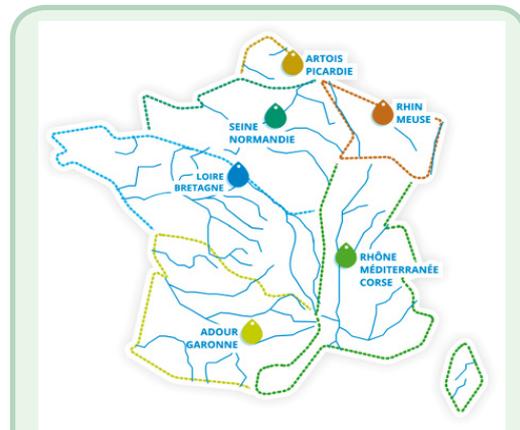
AU SERVICE DE L'EAU

Les agences de l'eau sont des établissements publics de l'État. Elles assurent une mission d'intérêt général visant à gérer et à préserver les ressources en eau et les milieux aquatiques.

A compter du **1<sup>er</sup> janvier 2025, une réforme des redevances des Agences de l'eau est entrée en vigueur.** Cette réforme, initiée dans le cadre de la loi de finances 2024 (article 101 de la loi no 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024), permet de mieux répartir les coûts liés à la gestion durable de l'eau, de renforcer la préservation de la ressource et de consolider le principe pollueur-payeur pour tous les usagers domestiques, industriels ou agricoles.

Les redevances financent la modernisation et le renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement. Elles contribuent à moderniser et construire de nouvelles usines de traitement. Elles sont essentielles pour financer les actions de préservation de l'eau et des milieux aquatiques. Elles sont perçues auprès des usagers de l'eau, contribuant ainsi à la lutte contre la pollution, à la protection de la santé et de la biodiversité, et garantissant la quantité et la qualité de l'eau. En incitant à des pratiques vertueuses et en renforçant la connaissance des pressions exercées sur les milieux aquatiques, ces redevances jouent un rôle clé dans la préservation de l'environnement.

Avec la réforme, les redevances « pollution domestique » et modernisation des réseaux de collecte disparaissent. En remplacement **trois nouvelles redevances** sont créées pour répondre aux enjeux en matière de gestion de l'eau : **sur la consommation d'eau potable** (avec intégration des industriels), **la performance des réseaux d'eau potable** et **la performance des systèmes d'assainissement collectif**.



En France, les ressources en eau font l'objet d'une gestion intégrée par bassin hydrographique. Les bassins hydrographiques sont délimités par les lignes de partage des eaux superficielles. 12 bassins ont été délimités : 7 bassins métropolitains : Adour-Garonne, Artois-Picardie, Corse, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse, Rhône Méditerranée, Seine-Normandie et 5 bassins en Outre-mer : Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion et Mayotte.

L'agence de l'eau pour Favières : Bassin Seine-Normandie

<http://www.eau-seine-normandie.fr/>

10

Votre facture d'eau change

Certaines composantes de votre facture ont été ajustées pour tenir compte de ces nouvelles dispositions légales. Ces trois nouvelles redevances seront présentes dans la section « **Organismes publics** » de votre facture (voir exemple page suivante) :

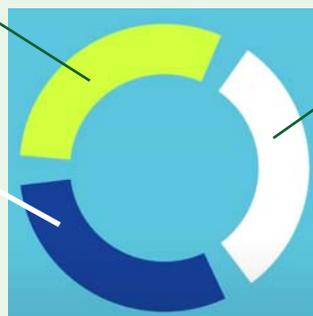
- **La redevance sur la consommation d'eau potable** qui s'applique quel que soit l'usage (exceptés les volumes utilisés pour l'abreuvement du bétail) est facturée à l'abonné «eau potable» et recouvrée par la personne qui facture les redevances du service public de distribution d'eau. Les sommes encaissées sont reversées à l'agence de l'eau.
- **La redevance pour la performance des réseaux d'eau potable** qui s'applique aux collectivités en charge de l'eau potable est refacturée aux usagers ;
- **La redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif** qui s'applique aux collectivités en charge de systèmes d'assainissement, est facturée par l'agence de l'eau aux collectivités compétentes pour traitement des eaux usées et refacturée aux usagers.

3

ACTEURS SONT RÉMUNÉRÉS

LA COLLECTIVITÉ qui investit dans de nouveaux équipements pour le renouvellement des réseaux.

LE DÉLÉGATAIRE (SUEZ) qui exécute le service et entretient les équipements et les ouvrages. Est également garant de la qualité de l'eau.



LES ORGANISMES PUBLICS à qui une redevance est versée dans le cadre de la lutte contre la pollution et la préservation des ressources.

# POURQUOI ? COMMENT ?

## Exemple d'une facture pour 2025

FACTURE 2025	Quantité m3	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Montant € TTC	Taux TVA %
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>					
ABONNEMENT			185,02	195,20	
CONSOUMMATION			6,58	6,94	5,5
Part collectivité eau potable	120	0,6	72,00	75,96	5,5
Part concessionnaire eau potable (le cas échéant)	120	0,887	106,44	112,29	5,5
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>					
ABONNEMENT			181,42	199,56	
CONSOUMMATION			6,58	7,24	10
Part collectivité collecte	120	0,169	20,28	22,31	10
Part concessionnaire collecte (le cas échéant)	120	0,154	18,48	20,33	10
Part collectivité épuration	120	0,593	71,16	78,28	10
Part concessionnaire épuration (le cas échéant)	120	0,541	64,92	71,41	10
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>					
Consommation d'eau potable (Agence de l'Eau)	120	0,43	51,60	54,44	5,5
Performance des réseaux d'eau potable (Agence de l'Eau)	120	0,01	1,20	1,27	5,5
Performance des systèmes d'assainissement collectif (Agence de l'Eau)	120	0,01	1,20	1,32	10
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	120	0,075	8,95	9,44	5,5
TOTAL HT			429,39		
MONTANT TVA			31,83		
TOTAL TTC				<b>461.22</b>	



## QU'EN EST-IL POUR FAVIÈRES ?

11

Pour Favières :

L'EAU POTABLE fait l'objet d'une délégation au syndicat SMAEPBB (Syndicat Mixte Alimentation en Eau Potable de la Brie Boisée).

L'ASSAINISSEMENT fait l'objet d'une délégation de service publique passée par marché tous les 5 ans sous la responsabilité de la commune.

L'ensemble des redevances figurera sur votre facture SUEZ. L'ensemble des montants est calculé sur la base de la consommation d'eau potable sur compteur ou par par télérelève (selon le principe approximatif simplificateur, ce qui entre sort !).

### La redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif

Le 7 février 2025, le Conseil Municipal, a délibéré et à l'unanimité a décidé de fixer à **0,0267 €/m<sup>3</sup>** (soit 0,089 € HT/m<sup>3</sup> (tarif de base de la redevance pour l'année 2025) X 0.3 (taux de modulation forfaitaire). la contre valeur correspondant à la « **redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif** » sous la forme d'un supplément au prix du m<sup>3</sup> d'eau assaini applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Cette contre valeur, facturée et encaissée auprès des usagers du service public de l'assainissement collectif est reversée à la commune au titre de sa compétence pour le traitement des eaux usées.

### La redevance pour la consommation et performance des réseaux d'eau potable

L'Agence de l'eau Bassin Seine Normandie a fixé le tarif de la **redevance pour consommation d'eau potable à 0,46 €/m<sup>3</sup>** pour l'année 2025.

- pour la **redevance pour performance des réseaux d'eau potable** : la collectivité compétente = **les membres du SMAEPBB** ont décidé de fixer à **0,017 €/m<sup>3</sup>** (soit 0,085 € HT/m<sup>3</sup> (tarif de base de la redevance pour l'année 2025) X 0.2 (taux de modulation forfaitaire) la contre valeur pour la **redevance pour «performance des réseaux d'eau potable»** répercutée sur chaque usager du service public d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du m<sup>3</sup> d'eau (base : nombre de m<sup>3</sup> relevé et figurant sur la facture).

En fin d'année 2024, vous avez pu remarquer des changements dans la commune concernant le ramassage des ordures ménagères et l'installation de modules de télérelève sur les compteurs d'eau. Vous vous interrogez sur ces évolutions. Voici quelques réponses utiles.

## LA GESTION DE L'EAU SIMPLIFIÉE

### LA TÉLÉRELÈVE : EST-CE VRAIMENT UTILE ?

Depuis décembre 2024, la majorité des compteurs d'eau de la commune sont équipés d'un système de télérelève.

**Qu'est ce que la télérelève ?** Comment ça fonctionne ?

Votre compteur d'eau individuel est équipé d'un émetteur qui transmet vos consommations d'eau au jour le jour à votre fournisseur d'eau. La transmission est sécurisée et permet d'établir votre facture selon votre consommation réelle. La télérelève vous permet notamment d'être alerté en cas de fuite ou de surconsommation.

Une alerte fuite est un message envoyé si un écoulement permanent est constaté sur votre compteur d'eau.

Une alerte surconsommation est un message qui vous avertit si vous dépassez le seuil de consommation mensuelle que vous avez fixé.

### Les avantages de la télérelève :

**La tranquillité** : Plus besoin d'être présent à votre domicile avec un relevé automatique.

**La transparence** : La facturation au réel et non basée sur une estimation.

**Le suivi** : Le suivi quotidien de vos consommations depuis votre compte en ligne.

**La sérénité** : Une alerte par e-mail ou par sms en cas d'anomalie détectée sur votre consommation.

Pour bénéficier des alertes, **il faut vous inscrire** (c'est simple et rapide) sur votre espace client pour les paramétrer. De cette façon, vous gardez un œil sur votre utilisation de l'eau et pouvez réagir rapidement si un incident se produit.

**+INFOS/** <https://www.toutsurmoneau.fr/edito/tuto-alerte-fuite>



## LA GESTION DES DÉCHETS MODERNISÉE

### POURQUOI AVOIR REMPLACÉ MON BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES ? QU'EST-CE ÇA CACHE ?

#### STOP AUX RUMEURS



**FAUX** : La dotation en bac pucé est synonyme de mise en place dans le même temps de la tarification incitative.

À l'heure actuelle, aucune décision n'a été prise par les élus du SIETOM pour les prochaines années.

La dotation en bac pucé ne modifiera pas pour l'heure le système de financement du service par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

**FAUX** : La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) va augmenter

La dotation en bac est gratuite, il n'y aura pas de frais supplémentaires liés à cette mise en place.

**VRAI** : Cette dotation en bac pucé pour tous est nécessaire pour l'amélioration et la normalisation de la collecte

Elle permet de doter tous les foyers des 39 communes et en particulier ceux qui n'ont pas encore de bacs.

Ces bacs normés distribués à tous les foyers permettront l'accroche au lève-conteneur de la benne et l'amélioration des conditions de travail des équipages.

Cette modernisation de la collecte permettra également de préserver la propreté des rues.

Lorsque tous les habitants auront reçu leur nouveau bac, la collecte des ordures ménagères se fera exclusivement avec ce nouveau bac gris.



**+INFOS/**

<https://sietom77.com/>

### TENNIS DE TABLE : Résultats 1<sup>ère</sup> phase (septembre à janvier)

#### En équipe de 3 joueurs

Favières1 (honneur) termine 1<sup>er</sup> avec 13 pts : 4 Victoires 1 Défaite et monte en **division excellence**.

Favières 2 (promotion d'honneur) termine 1<sup>er</sup> avec 15 pts : 5V 0D et monte en **division honneur**.

Favières 3 (promotion d'honneur) termine 5<sup>ème</sup> avec 7 pts : 1V 4D .

#### En équipe de 4 joueurs

Favières 1 (1<sup>ère</sup> division nord) termine 1<sup>er</sup> avec 15 pts : 5V 0D et monte en **super division**.

Favières 2 (2<sup>ème</sup> division nord) poule unique. Termine 2<sup>ème</sup> avec 11 pts : 3V 2D  
**Les 2 premiers de poule monte en 1<sup>ère</sup> division.**

#### En conclusion

Très bonne 1<sup>ère</sup> phase pour toutes les équipes de FAVIÈRES. La 2<sup>ème</sup> phase s'annonce très difficile, mais nous ferons de notre mieux pour nous maintenir.

Le président Patrice Tissiévy - 06 21 09 42 15



L'équipe 1 en 3 joueurs : Messieurs Eric et Benjamin STOSSE et Patrice TISSIEVY

## Annnonce

## DEUX NOUVELLES ACTIVITÉS SUR LE BOURG

**NOUVEAUTÉ A FAVIÈRES**

J'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture de votre nouvelle ongleserie à Favières, où beauté et soin se conjuguent pour votre bien-être.

Pour fêter cet événement, bénéficiez d'une réduction exceptionnelle de 20% sur toutes mes prestations, lors de votre premier rdv. Venez découvrir mon univers dédié à la beauté des mains et offrez-vous un moment de détente et de soin.

Prenez Rdv au 06.83.03.72.47

**L'ATELIER COCO NAILS**

Manucure Russe, Renforcement, Gainage, Pop-its, Chablon, Nail-Art

ateliercoconails - Instagram

**My French nails**  
by Lovelie INSTITUTE

77220 Favières  
07 81 58 07 89

www.lovelie-institute.com

POSE D'ONGLES ET NAILS ART

FORMATION CILS

ONGLERIE PRO

EXTENSION CILS

## VOYAGER EN ÎLE-DE-FRANCE DEVIENT PLUS SIMPLE, CONNECTÉ ET PLUS ÉCONOMIQUE

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2025**  
**Révolution de la billettique**

**Simplification des tarifs des transports en Île-de-France**

**Le même prix pour tous les Franciliens, où qu'ils habitent et où qu'ils se rendent**

- 2,50 € pour un Ticket métro / train / RER
- 2 € pour un Ticket bus / tram

**Liberté+ valable partout en Île-de-France**

Des tarifs réduits pour vos trajets :

- 1,99 € pour le Ticket métro / train / RER
- 1,60 € pour le Ticket bus / tram

Et les **correspondances offertes**, pour tous les modes de transport

îledeFrance mobilités

14

### Deux tarifs uniques pour voyager partout en Île-de-France

Simple et avantageux, deux tarifs uniques donnent désormais accès à toute la région (sauf aéroports) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

**Le Ticket Métro-Train-RER** : vous prenez le train, le RER ou le métro\* ? Un trajet vous coûtera désormais **2,50 €**, quelle que soit votre destination, même si vous allez à l'autre bout de l'Île-de-France

**Le Ticket Bus-Tram** : vous prenez le bus ou le tramway ? Votre trajet sera facturé au prix de **2 €**, peu importe votre destination

*\*Les tramways T11, T12 et T13, anciennement soumis à la tarification Origine-Destination, seront d'abord accessibles avec un Ticket Métro-Train-RER pendant quelques mois avant d'être disponibles avec un Ticket Bus-Tram.*

### Navigo Easy



Navigo Easy est un passe sans contact anonyme, destiné aux occasionnels et touristes, qui permet de charger plusieurs titres de transport.

Le passe Navigo Easy peut être obtenu immédiatement dans les guichets ou comptoirs des transporteurs au prix de **2 €**.

Simple d'utilisation, fiable et pratique, il permet le chargement de plusieurs titres sur un même passe. Il est rechargeable sur les appareils de vente, en guichet/station, auprès des commerces équipés et agréés ou via smartphone avec l'appli Île-de-France Mobilités.

Non nominatif, il peut être prêté ou cédé. Attention cependant, lors d'un trajet à plusieurs chaque voyageur doit posséder et avoir validé son propre passe.

**+INFOS/** <https://www.iledefrance-mobilites.fr>

### Navigo Liberté+



Le service Navigo Liberté+ est accessible dans toute la région et bientôt disponible sur smartphone (Android et iOS) au printemps 2025.

**Nominatif**, Navigo Liberté+ qui permet de voyager à prix avantageux :

**1,99 € ticket Métro-Train-RER**  
**et 1,60 € ticket Bus-tram**

et de payer le mois d'après uniquement pour les trajets réalisés, s'étend enfin à toute l'Île-de-France.

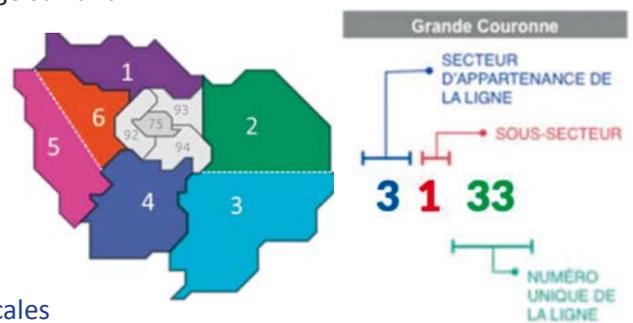
# LA NUMÉROTATION DES LIGNES DE BUS DU VAL BRIARD CHANGE



Après le changement de numérotation du territoire de Marne La Vallée qui a concerné les lignes passant par Favières (le 22 étant devenu le 2292), c'est au tour des lignes de bus du **Val Briard** d'évoluer et de changer de numérotation !

En effet, afin d'améliorer la lisibilité du maillage des bus et faciliter les outils de recherche des lignes à l'échelle de la Région, Île-de-France Mobilités continue la mise en place de cette nouvelle numérotation plus simple des lignes de bus. L'Île-de-France a été découpée par départements et secteurs, qui ont chacun un code spécifique. Ainsi, **sur le territoire du Pays Briard, toutes les lignes de bus commenceront désormais par 31, auxquelles sont ajoutés deux chiffres.**

Les lignes régulières et à vocation scolaire sont numérotées de **3101 à 3148**. Ainsi la ligne 33 « Pézarches-La Houssaye en Brie » devient 3133, selon le découpage suivant :



La ligne Express02 devient la ligne 7702. Les numéros de ligne Express commencent ainsi par le numéro de leur département, suivi du numéro de ligne.



**+INFOS/** <https://www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/locales>

## DE NOUVEAUX BUS POUR MARNE-LA-VALLÉE PLUS CONFORTABLES ET DURABLES

Début 2025, Ile-de-France Mobilités poursuit son objectif d'une décarbonation totale des bus et des cars de la région d'ici 2029. Adaptation au tissu urbain, impact environnemental, capacité d'emport, accueil des personnes à mobilité réduite sont des enjeux auxquels doivent répondre le SIEMU, Transdev Marne-la-Vallée ou Ile-de-France Mobilités.

**Ces nouveaux bus constituent une amélioration pour tous!** **Moins polluants et moins bruyants** grâce à leur motorisation fonctionnant au BioMéthane<sup>[1]</sup> ils permettront une réduction de 80 % des émissions de CO2 et de 90 % des particules par rapport à un véhicule diesel de même génération. **Plus valorisants et plus modernes**, ils s'insèrent harmonieusement dans le paysage urbain. **Plus sécurisants**, grâce à de nouvelles technologies embarquées (système de surveillance arrière par caméra ..). Par ailleurs, ces matériels neufs sont synonymes de gains d'exploitation (facilité d'entretien, minimisation des temps d'immobilisation) au bénéfice des voyageurs.

À bord, les voyageurs seront **mieux accueillis** !



Des bus **plus confortables** : intérieur spacieux, prises USB, éclairages d'ambiance, ventilation améliorée. Ce matériel est **accessible aux Personnes à Mobilité Réduite** : plancher bas et plat, dispositif de palette rétractable, 4 portes réparties sur toute la longueur du véhicule. Ces bus seront **plus connectés** : temps de trajet mis à jour en continu jusqu'aux prochains arrêts et jusqu'au terminus, annonces sonores à bord, écrans plus fiables, permettent de mieux informer les voyageurs pendant leur trajet pour gérer leurs déplacements.

[1] BioMéthane issu majoritairement de filières de méthanisation mises en place en Ile-de-France



## MAIRIE

5 rue de la Brie - 77220 FAVIÈRES  
01 64 07 02 07

adresse mail : [contact@favieres77.fr](mailto:contact@favieres77.fr)  
site internet : [www.favieres77.fr](http://www.favieres77.fr)  
VVS : <https://www.voisinsvigilants.org/>



### HORAIRES d'ouverture

La mairie est ouverte au public  
lundi, mercredi, jeudi et vendredi :  
de 10h à 12h et de 15h à 18h  
La mairie est fermée le mardi



La mairie est ouverte le samedi  
uniquement sur rendez-vous

## À VOS AGENDAS !!!!!

**RENCONTREZ  
VOTRE DÉPUTÉE**

FAVIÈRES Mairie, 5 rue de la Brie DE 13H30 À 17H30  
LES JEUDIS

26 juin 2025

**AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS**

[celine.thiebault-martinez@assemblee-nationale.fr](mailto:celine.thiebault-martinez@assemblee-nationale.fr)

Directeur de publication : Daniel PATU  
Rédactrice en chef : Marie-Christine COQUELET  
Nos remerciements à celles et ceux qui ont contribué  
à ce nouveau numéro.  
À noter que l'opposition n'a pas souhaité s'exprimer  
dans ce numéro.

Conception/réalisation : Commission communication  
Impression : ICB imprimerie Chauvat-Bertau  
14 rue de Lamirault 77090 COLLEGIEN - 01 64 66 31 49  
Dépôt légal mars 2025  
Tirage : 600 exemplaires - imprimé sur papier  
IMPRIM'VERT.

**PROCHAINE PARUTION : Juin 2025**



### Bienvenue les petits hiboux

- Ayden AÏT ZAÏD
- Noémie LONGEAUD
- Margaux MICHEL
- Alix PICARD
- Jodie GOLVET ALLOUCHE
- Seiya MARTIN MARQUES
- Marie-Louise POUTEIL-NOBLE



### Ils se sont unis

- Elisabeth DELAVAL et Romain CHRETIEN
- Audrey DONNE et Romain BOUYER
- Bin DU et Bin SUN



### Au revoir

- Nicole GIBERT
- Andrée PIOGER
- Jean-Pierre VANACKER
- Thérèse AUBERT
- Adélaïde BOUZONIE

## AGENDA PRÉVISIONNEL

**8 mars** : Réunion compostage

**14 mars** : Réunion publique PLU

**20 avril** : Chasse aux oeufs

**8 mai** : commémoration 8 mai 1945

**18 mai** : Accueil nouveaux arrivants,  
Une naissance, un arbre

**21 Juin** : fête de la St Jean au hameau

2 séances Spectacle du Sporting Club

les **20 Juin au soir et le 22 juin après midi**  
à l'Envolée

**26 juin** : Permanence Députée

**13 juillet** : Fête nationale